

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le huit février à dix-neuf heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 01/02/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage accès par le parking arrière 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

**Présidence :** Philippe DANIEL, président.

#### Etaient présents :

Pierre-Jean COURBEY, Rose-Marie FALQUE, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Gérard RITZ, Philippe ARNOULD, Dominique FOINANT, Bernard MULLER, Jacques LAVOIL, René WAGNER, Philippe DANIEL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Olivier MARTET, Christophe SONREL

**Mandat de procuration :** Laurie JOCHAUD DU PLESSIX par Pierre-Jean COURBEY, Matthieu SIGIEL par Bruno MINUTIELLO, Jean-Claude BAZIN par Dominique FOINANT, Philippe COLIN par Bernard MULLER, Fabrice BOYER par Jacques LAVOIL, Jonathan KURKIENCY par Linda KWIECIEN

**Absents :** Dominique GEORGE, Catherine PAILLARD, Jocelyne CAREL, Christian GEX, Thierry MERCIER

**Secrétaire de séance :** Monsieur Bernard MULLER

Membres présents.....18  
Absents ayant donné mandat de procuration.....6  
Absents.....5  
Votants.....24

#### Délibération 2023-001 : Administration Générale :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	6	24	0	0	0

#### Administration Générale : Procès-Verbal Comité Pôle du 12 décembre 2022

Procès-Verbal en annexe

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant approbation définitive.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le procès-verbal du 12 décembre 2022

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 13 février 2023  
Philippe DANIEL,  
Président.

